



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Suspension de la procédure de faillite

**Date de publication:** SHAB 10.12.2021

**Date d'échéance prévue:** 10.12.2023

**Numéro de publication:** KK03-0000028841

**Entité de publication**

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

## Suspension de la procédure de faillite heidi.com SA en liquidation

**Débiteurs:**

heidi.com SA en liquidation  
CHE-109.630.892  
faubourg du Lac 5  
2000 Neuchâtel

**Date de l'ouverture de la faillite :** 02.03.2021

**Date de suspension:** 01.12.2021

**Montant de l'avance de frais:** CHF 15'000.00

**Remarques juridiques:**

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

**Délai :** 10 jours

**Fin du délai:** 20.12.2021

**Point de contact:**

Office des faillites du canton de Neuchâtel,  
rue de l'Epervier 4, case postale 64, 2053 Cernier

**Remarques:**

But : fabrication et commercialisation de vêtements et accessoires; toutes activités de e-commerce, pour son propre compte ou pour celui de tiers (pour but complet, cf. statuts). Liquidation spéciale selon l'article 230a al. 2 LP :

Les créanciers gagistes ont d'ores et déjà requis la liquidation spéciale des objets garnissant les locaux loués, conformément aux dispositions de l'article 230a al. 2 LP.

Réalisation anticipée de gré à gré :

L'office soussigné a reçu une offre de CHF 60'000.00 pour l'acquisition de gré à gré du mobilier de style ZAHA HADID garnissant les locaux de la faillie à Neuchâtel et soumis au droit de rétention du bailleur.

Cette offre a retenu notre attention car elle est supérieure à notre estimation. De plus, il est hautement improbable qu'une réalisation par voie d'enchères publiques puisse donner un résultat plus favorable vu la nature de la marchandise.

Un délai de 10 JOURS (dix jours) dès la présente publication est imparti aux créanciers et à tout tiers intéressé pour adresser à l'office soussigné une offre supérieure à celle reçue. Si aucune offre supérieure ne parvient à l'office soussigné dans le délai ci-dessus, la vente aura lieu au prix offert.